Étude de cas 5

Assurer le respect des pratiques coutumières concernant l’accès au PCI en Australie

L’AIATSIS (*Australian Institute of Aboriginal and Torres Strait Islander Studies*/Institut australien d’études aborigènes et insulaires du détroit de Torres) qui a son siège à Canberra, Australie, entend affirmer et sensibiliser tous les Australiens et les peuples des autres nations à la richesse et à la diversité des cultures et des histoires autochtones australiennes en encourageant la recherche, les publications et la documentation. Il s’attache aussi à encourager la compréhension et l’échange d’informations sur les cultures autochtones australiennes dans les sociétés aborigènes et insulaires du détroit de Torres. Il détient une collection de ressources culturelles composée de matériels concernant des études sur les populations aborigènes et insulaires du détroit de Torres.

#### Un code d’éthique

L’AIATSIS a établi un code d’éthique à l’usage des chercheurs et a adopté une série de protocoles visant à assurer le contrôle des populations autochtones sur l’accès aux données sensibles soumises aux collections. Les protocoles sont conçus pour guider les bibliothèques, archives et services d’information de façon appropriée en vue de faciliter les échanges avec les populations aborigènes et insulaires du détroit de Torres et manier avec discernement les matériels dont le contenu se rapporte à ces populations. L’AITSIS impose comme condition d’utilisation de son catalogue en ligne que « les utilisateurs veillent à ce que toute divulgation d’informations contenues dans ce catalogue soit conforme aux opinions et à la sensibilité des populations aborigènes et insulaires du détroit de Torres visées » :

* *Langue* :Les utilisateurs sont avertis qu’il peut y avoir des expressions et des descriptions susceptibles d’être culturellement sensibles et à ne pas employer normalement dans certains contextes publics ou des communautés.
* *Personnes décédées* :Les utilisateurs de ce catalogue doivent savoir que, dans certaines communautés aborigènes et insulaires du détroit de Torres, le fait de voir l’image de personnes décédées sur des photos, des films et des livres ou d’entendre leur voix enregistrée, etc. peut être une cause de tristesse ou de douleur et, dans certains cas, de non respect d’interdits culturels profondément enracinés.
* *Conditions d’accès* :Les matériels que renferme ce catalogue peuvent être soumis à des conditions d’accès imposées par les dépositaires et/ou communautés autochtones. Il est rappelé aux utilisateurs que l’accès à certains matériels peut être assorti de conditions que l’Institut est prié de faire appliquer.

Pour plus d’informations :
AIATSIS : <http://www.aiatsis.gov.au/> (en anglais)